

Présence des femmes dans le champ des Arts de la scène

Note de synthèse : chiffres clés- Avril 2020

Direction de la recherche

Dr. Rachel BRAHY : rachel.brahy@uliege.be

Pr. Nancy DELHALLE : ndelhalle@uliege.be



Introduction

Dans le cadre du projet « La deuxième scène - Acte 3 », l'Université de Liège (MSH, CERTES-UR Traverses et IRSS) a été sollicitée par Ecarlate la Compagnie pour mener une recherche portant sur le thème de l'inégalité de droits et de pratiques entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la Division Organique 21 à l'exception des musiques classique et non classiques. Cette recherche a pour objectif d'analyser la parité, et plus spécifiquement la présence des femmes, dans le champ des arts de la scène (hors musique classique et non classique en Fédération Wallonie-Bruxelles). L'étude se fonde sur les nomenclatures établies par les pouvoirs publics octroyant les subsides. Bien que nécessitant la collecte de données antérieures, elle vise prioritairement à rendre compte de l'état du secteur aujourd'hui mais s'emploie également, en fonction des données disponibles, à informer quant à l'évolution récente de ces dernières années.

La recherche, menée de manière conjointe par la Maison des Sciences de l'Homme et le CERTES, est codirigée par Rachel BRAHY (Docteure en sciences politiques et sociales, et coordinatrice scientifique de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Liège) et par Nancy DELHALLE (Professeure d'Histoire et analyse du théâtre à l'Université de Liège où elle a co-créé le Centre d'Études et de Recherches sur le Théâtre dans l'Espace Social).

Cette note de synthèse présente les principaux chiffres clés issus du rapport remis en avril 2020. Ces résultats offrent un regard sur plusieurs dimensions abordées dans la recherche :

- Les opérateurs culturels de la Division Organique 21 (hors musiques classique et non classiques) subventionnés par Contrat-Programme sur la période 2018-2022
- L'emploi artistique et non artistique chez les opérateurs de la Division Organique 21 (hors musiques classique et non classiques)
- Les Instances d'avis
- L'Enseignement Supérieur Artistique

Les détails portant sur les méthodologies appliquées lors du traitement de données pour chacune de ces dimensions sont consultables dans le rapport final :

- Page 10 pour la partie relative aux opérateurs culturels et aux contrats-programmes
- Page 35 pour la partie relative à l'emploi dans la Division Organique 21
- Page 42 pour la partie relative aux Instances d'avis
- Page 47 pour la partie relative à l'Enseignement Supérieur Artistique – Population étudiante
- Page 65 pour la partie relative à l'Enseignement Supérieur Artistique – Personnel de direction et enseignant

Les résultats présentés dans cette note de synthèse font l'objet d'un arrondi simple.

Contrats-Programmes de la Division Organique 21

Le premier corpus étudié concerne la Division Organique 21. Dans cette dernière, nous avons étudié cinq secteurs, qui comprennent chacun un nombre d'opérateurs défini. Ces opérateurs passent avec le pouvoir subsidiant des contrats-programmes au sein desquels il nous est permis d'identifier les signataires (H/F). Par ailleurs, chaque opérateur possède un Conseil d'administration constitué¹ d'un certain nombre d'administrateurs.trices (H/F). Voir tableau ci-dessous.

Secteurs	Nombre d'opérateurs (= Nombre de C.A.)	Nombre total de signataires de C-P	Nombre total d'administrateurs.trices
Cirque, Arts forains et de Rue	12	25	78
Danse	18	34	87
Interdisciplinaire et Conte	28	58	187
Théâtre professionnel et semi-professionnel Adultes	74	140	543
Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse	27	40	150
Tous les secteurs	159	297	1045

Sur l'ensemble des cinq secteurs analysés

Les **femmes** sont représentées :

- En tant que **signataires des contrats-programmes** à hauteur de **48 %**
 - Le secteur où elles sont le plus représentées : le secteur de l'Interdisciplinaire et du Conte, à hauteur de **60 %** ; en deuxième position, le secteur de la Danse à hauteur de **59 %**.
 - Le secteur où elles sont le moins représentées : le secteur du Théâtre professionnel et semi-professionnel Adultes, à hauteur de **42 %**
- En tant qu'**administratrices des Conseils d'administration** à hauteur de **46 %**
 - Le secteur où elles sont le plus représentées : le Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse, à hauteur de **58 %**
 - Le secteur où elles sont le moins représentées : le Cirque, Arts forains et de la Rue, à hauteur de **30 %**

Sur l'ensemble des cinq secteurs analysés

Seuls 15% des **Conseils d'administration** peuvent être qualifiés de « **Femmes** »² :

- Pour chaque secteur, ce sont les Conseils d'administration qualifiés de « mixtes » qui sont majoritairement présents : entre **63 %** et **68 %**.
- Le secteur où les Conseils d'administration majoritairement représentés par des femmes sont les plus présents est le secteur du Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse avec une présence à hauteur de **30 %**.
- Le secteur où les Conseils d'administration majoritairement représentés par des femmes sont les moins présents est le secteur du Cirque, Arts forains et de la Rue avec une présence

¹ Ces compositions sont à jour en date du 15 décembre 2019.

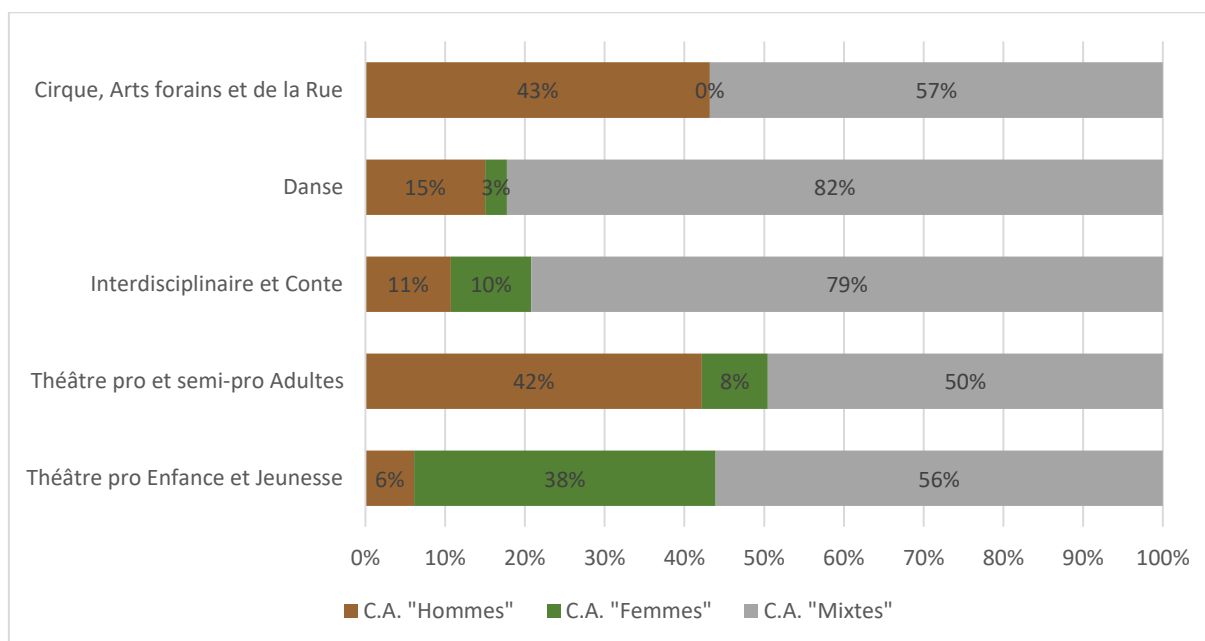
² Pour plus de lisibilité dans cette note de synthèse, nous attribuons une qualification sexuée aux C.A. sous cette forme : « Homme », « Femme » ou « Mixte ». Ceci est détaillé dans le rapport définitif.

à hauteur de **0 %**, suivi des secteurs de la Danse (**11 %**) et du Théâtre professionnel et semi-professionnel Adultes (**12 %**).

Sur l'ensemble des cinq secteurs analysés

Seuls **10 %** du total des subventions sont alloués à des **Conseils d'administration « Femmes »** :

- **10 %** du total des subventions, avec une variation par secteur allant de **0% à 38 %**



Sur les 20 opérateurs du secteur du Théâtre professionnel Adultes ayant bénéficié des plus grandes subventions par contrat-programmes (20 opérateurs sur 74)

Seuls **20 %** des postes de direction générale et/ou artistique sont attribués à des femmes :

- Alors que les postes de direction générale et/ou artistique attribués à des **hommes** représentent **70 %** des postes, et 10 % sont attribués à des directions dites « mixtes »

Les budgets alloués aux opérateurs dont le poste de direction générale et/ou artistique est attribué à une femme représentent :

- **18 %** du total des subventions, soit **5.050.000 € sur 27.520.000 €**.
 - Alors les budgets alloués aux opérateurs dont le poste de direction générale et/ou artistique est attribué à un **homme** représentent **72 %** des subventions, soit **19.820.000 € sur 27.520.000 €**.

L'emploi dans la Division Organique 21

Sur l'ensemble des secteurs analysés

Les femmes se partagent

- **42 % du volume d'emploi artistique**
 - **Le plus haut volume d'emploi artistique** se situe dans le secteur du Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse à hauteur de **49 %**.
 - **Le plus bas volume d'emploi artistique** se situe dans le secteur du Cirque, Arts forains et de la Rue à hauteur de **32 %**
- **50 % du volume d'emploi non artistique**
 - **Le plus haut volume d'emploi non artistique** se situe dans le secteur du Théâtre professionnel Enfance et Jeunesse à hauteur de **62 %**.
 - **Le plus bas volume d'emploi non artistique** se situe dans le secteur du Théâtre professionnel et semi-professionnel Adultes à hauteur de **47 %**

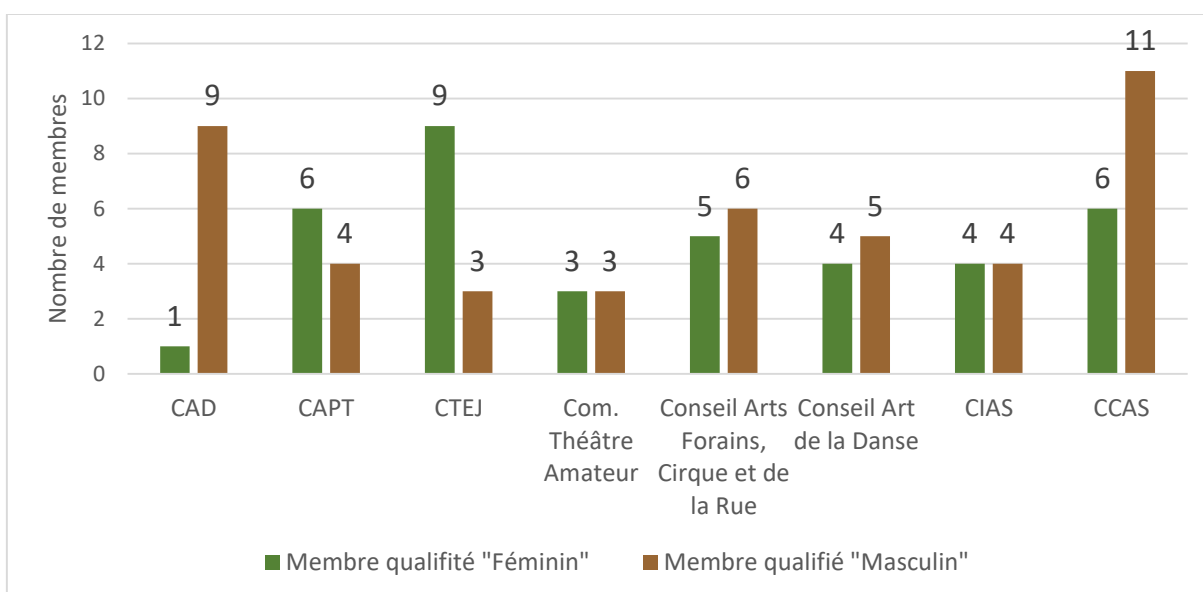
Instances d'avis

Sur l'ensemble des instances d'avis, telles que composées en décembre 2019

- Les femmes sont représentées :
 - A hauteur de **46 %**, avec une représentativité très variable selon l'instance analysée :

Rappel des significations des abréviations

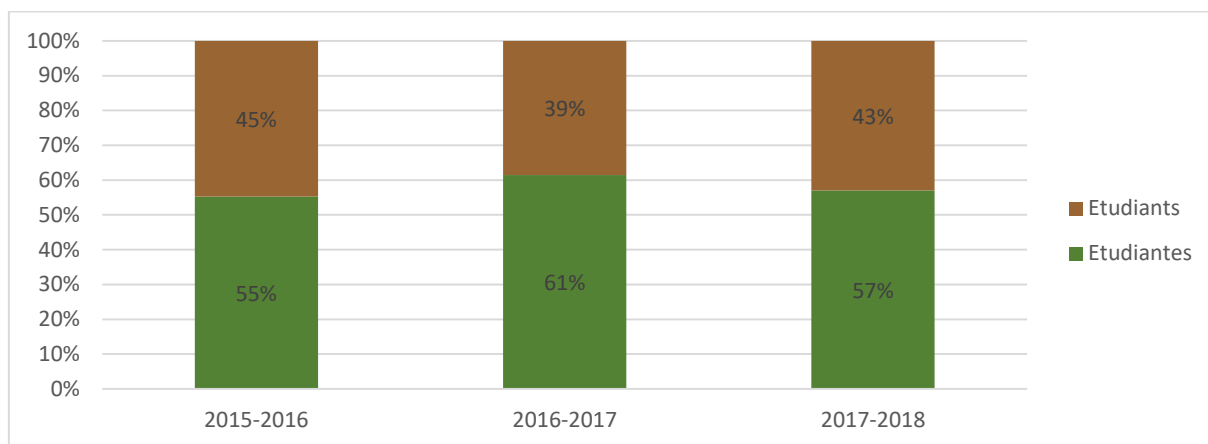
Abréviations	Significations	Abréviations	Significations
CAD	Conseil d'Art Dramatique	Com. Théâtre Amateur	Commission du Théâtre Amateur
CAPT	Conseil d'Aide aux Projets Théâtraux	CIAS	Conseil interdisciplinaire des arts de la scène
CTEJ	Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse	CCAS	Comité de Concertation des Arts de la Scène



Enseignement Supérieur Artistique – Population étudiante

Sur l'ensemble de la population étudiante diplômée des 7 Ecoles supérieures des arts

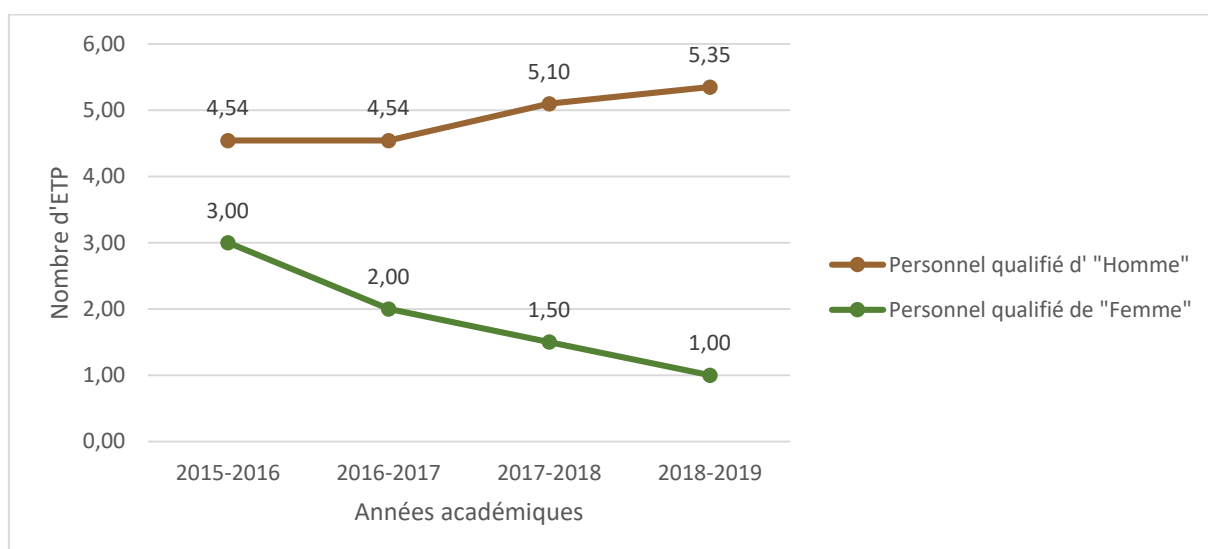
Entre les années académiques 2015-2016 et 2017-2018, les étudiantes sont représentées à hauteur de :



Enseignement Supérieur Artistique – Personnel de direction et enseignant

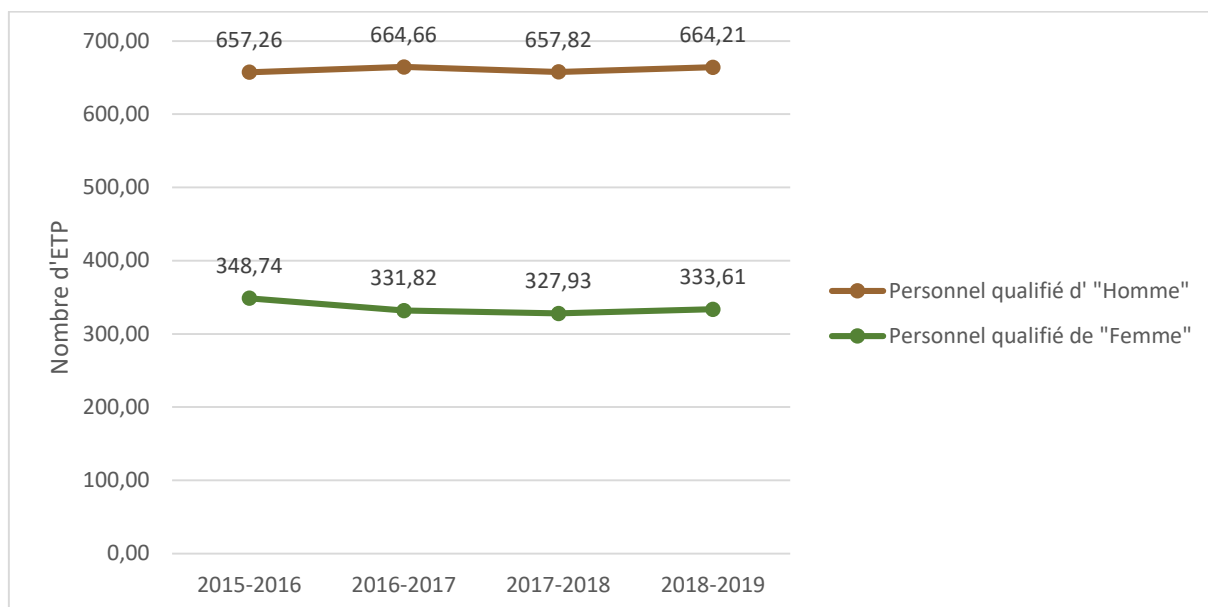
Sur l'ensemble du personnel de direction de 6 Ecoles supérieures des arts

Entre les années académiques 2015-2016 et 2018-2019, le nombre d'ETP attribué aux femmes décroît :



Sur l'ensemble du personnel enseignant des 7 Ecoles supérieures des arts

Entre les années académiques 2015-2016 et 2018-2019, le nombre d'ETP attribué aux femmes se présente selon le graphique ci-dessous :



Pour l'année académique **2018-2019**, la part du total d'ETP du **personnel enseignant** attribuée aux **femmes** se situe :

- A hauteur de **33 %**, postes temporaires et définitifs confondus
 - Avec une **représentation plus faible dans les trois Conservatoires** que dans les autres établissements, à savoir à hauteur de **29 %** pour les postes définitifs et **31 %** pour les postes définitifs et temporaires confondus

